Extrait du Démocratie & Socialisme

http://www.democratie-socialisme.fr

Comment le projet de loi Macron met fin à l'obligation d'embauche des travailleurs handicapés

- Social - Unité et mobilisation contre la loi Macron -Date de mise en ligne : jeudi 22 janvier 2015

Démocratie & Socialisme

Comment le projet de loi Macron met fin à l'obligation d'embauche des travailleurs handicapés

Auparavant, quand ils n'embauchaient pas des handicapés, les employeurs étaient soumis au versement d'une taxe ad hoc.

Pour pouvoir se soustraire à l'obligation d'embaucher des travailleurs handicapés, les employeurs pouvaient déjà passer des contrats à des « entreprises adaptées », des « centres de distribution de travail à domicile », des « établissements ou services d'aide par le travail. Le projet de loi Macron voit plus loin : désormais, il suffira de faire appel à des personnes que l'employeur ne paiera pas et qu'il n'aura pas l'obligation d'embaucher (« personnes handicapées pour des périodes de mise en situation en milieu professionnel ») ou à des non salariés (« travailleurs indépendants handicapés »).